



Tenue scolaire à la rentrée scolaire de septembre 2023.

Le Conseil d'établissement a voté le principe de mise en place d'une tenue scolaire pour la rentrée de septembre 2023. Veuillez prendre connaissance de ce qui s'appliquera.

Elèves	Tenue scolaire	
Ecole maternelle (De la petite section à la classe de grande section)	Rien n'est imposé pour les élèves de maternelle	
Ecole élémentaire (du CP au CM2)	Haut de la tenue obligatoire: Le LFRD fournit à chaque élève 3 polos et 2 t-shirts	Bas de la tenue : Rien n'est imposé Attention : les pantalons, bermudas déchirés ou jupes en dessus des genoux ne sont pas acceptés
		
Collège et lycée	Haut de la tenue obligatoire: Le LFRD fournit à chaque élève 3 polos et 2 t-shirts	Bas de la tenue : Pantalon cargo, chino ou jean (pantalon en toile). Jupe en dessous des genoux pour les filles. Aucune couleur n'est imposée. Attention : les pantalons type jogging, legging... ainsi que les vêtements déchirés ne sont pas acceptés.
		

Le LFRD devrait être en mesure de livrer pour chaque élève, à partir de l'école élémentaire jusqu'à la classe de terminale, lors de la première semaine de la rentrée scolaire, trois polos et deux t-shirts.

Ces vêtements sont fournis gratuitement par le LFRD. Si les familles désirent plus que les cinq pièces fournies, il leur appartiendra de les acheter auprès du LFRD.